

Conseil municipal du vendredi 5 février 2010

Tous les conseillers étaient présents.

Secrétaire de séance : Eric Dichène

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté.

Avant que ne débutent les travaux du Conseil, Monsieur Honthaas, Directeur de l'école primaire, présente le projet pédagogique de son établissement pour l'année 2010, projet centré sur le Continent africain. Le conseil prend ainsi la mesure des ambitions affichées par les enseignants pour amener nos enfants à progresser dans tous les domaines. Interventions dans les classes, sorties pédagogiques, spectacles... viendront apporter un plus et rythmer les travaux scolaires traditionnels.

1) Gestion de la forêt

Monsieur Montémont, agent forestier est présent.

- a) Le point important du programme des travaux forestiers 2010 est le reboisement de la parcelle 29 qui fait plus de 6ha et qu'il est maintenant nécessaire de mettre en œuvre. L'ONF propose un contrat, sur 5 ans, nous garantissant la reprise des plantations. Ce contrat est accepté ainsi que le programme proposé. Il restera à définir, par la commission forêts, les travaux que nous pourrions réaliser nous-mêmes.
- b) En 2010, nous avons à renégocier avec l'ONF, un nouveau contrat d'aménagement pluriannuel, le précédent étant arrivé à expiration.

Tout d'abord, le conseil décide d'étendre le régime forestier à un certain nombre de parcelles nouvellement acquises contiguës au domaine forestier communal. Se rajoutent ainsi 7ha 82a 50ca.

Ensuite, le conseil prend connaissance du compte-rendu fait par Madame Laurand, technicienne spécialisée de l'ONF, concernant la réunion de la commission forêt du lundi 1er février, réunion au cours de laquelle a été présenté le bilan de la gestion des 20 dernières années et définies nos principaux objectifs pour les 20 années à venir. Quitus est ensuite donnée à l'ONF pour mettre à l'étude le nouveau plan d'aménagement. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu en juin.

- c) La commission forêt nous fait part des difficultés qu'elle a rencontrées pour le marquage des lots d'affouage. Il ne faudrait pas que le nombre des affouagistes s'accroissent davantage, sinon nous risquons de ne plus pouvoir faire face dans les conditions actuelles.

2) Rue Henri Duhaut

- a) appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre des enfouissements des réseaux humides. La Commission a ouvert les plis lundi 1^{er} février. Madame Sire (DDT) en a fait l'étude technique et nous propose un classement réalisé d'après les critères que nous avons fixés sur l'appel public à la concurrence. C'est le Cabinet Demange de Remiremont qui arrive en tête de ce classement et que le Conseil décide de retenir.

- b) Un nouvel appel public à la concurrence sera lancé mardi 9 février afin de trouver un maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement des espaces publics le long des voies de circulation à l'issue des travaux d'enfouissement. Ce maître d'œuvre devra, en outre, afin d'associer les habitants à la démarche de projet, assurer l'animation d'une réunion publique de concertation. L'ensemble des aménagements devra être terminé avant l'été 2011, le département ayant programmé à cette date la réfection de la chaussée dans la traversée du village.

- c) en parallèle à la rénovation des réseaux eau et assainissement, le SIED 70 procédera à l'enfouissement des lignes d'alimentation électrique basse tension ainsi que des lignes

téléphoniques avec tous les branchements correspondants. Il assurera aussi la fourniture et la pose de nouveaux ensembles d'éclairage publics identiques à ceux qui existent près de la mairie. Il en coûtera à la commune 160 000 euros.

d) ERDF qui a programmé pour 2010 l'enfouissement des lignes à haute tension qui traversent le village (ce qui permettra, entre autres, de supprimer la ligne qui surplombe le nouveau groupe scolaire) fera ses travaux en coordination avec les autres enfouissements.

3) Achat maison Aubry

Le conseil autorise le maire à mener les démarches en vue de l'acquisition de cette maison sur la base de l'estimation des Domaines (87 000 euros)

4) Préparation budget

Cette année, il nous faut prévoir :

- la fin des travaux de construction du groupe scolaire. Mais la somme qu'il nous faut budgétiser (1 300 000 euros) est couverte par l'assurance, la subvention du Conseil général et notre emprunt.
- la fin des travaux de la rue des Princes : il s'agit de restes à réaliser du budget 2009
- les enfouissements rue Henri Duhaut et le début des aménagements de surface. Ce sera la ligne la plus importante de notre budget, sachant que pour les enfouissements, une subvention de 50% nous a été annoncée au démarrage du projet.
- ancienne salle paroissiale (Résidence automne) : réfection des fenêtres de l'étage et des façades. Lancement d'une étude pour l'aménagement de l'étage.
- les façades de la maison forestière doivent elles aussi être rafraîchies.
- le réservoir (intérieur) du château d'eau doit être refait car il présente des microfissures inquiétantes (37 000 euros). Une subvention a été demandée au titre de la DGE.
- le raccordement du nouveau puits à la station devrait pouvoir se faire dans l'année : il s'agit là encore de restes à réaliser de 2009.
- un certain nombre de chemins ruraux doivent être refaits, celui dit « du Fahys » au départ de la route d'Aillevillers, en particulier.
- achats : salle Tenlor (65 000 euros) et maison Aubry
- un de nos véhicules utilitaires doit être remplacé : une réflexion est menée pour l'achat éventuel d'un véhicule électrique.
- en partenariat avec le SYTEVOM, la mise en place d'une plateforme (à Corbenay même) pour recevoir les déchets verts et les transformer en compost est envisagée pour cet été. Une tondeuse supplémentaire et un rotofil seront également achetés pour les employés.
- les classes primaires vont libérer tout le rez-de-chaussée du bâtiment en face la mairie. Une étude sera lancée dès cette année pour y aménager une annexe de la mairie accessible aux handicapés : salle des mariages, élections, conseils... ainsi qu'une vraie bibliothèque municipale. Elle pourra ainsi quitter les locaux inadaptés de la salle d'asile.
- Le rond-point où ont été installés l'an dernier une charrue, un puits et une ancienne porte basse, sera paysagé ce printemps.

5) Divers

a) école : un terrain de 9 ares, contigu au nouveau groupe scolaire vient d'être acheté par la mairie. Il est prévu d'y installer un verger pédagogique et patrimonial. La troisième classe maternelle vient d'être supprimée ce qui va amener la commune à se séparer d'une ATSEM.

En réalité, il n'y aura pas licenciement mais transformation du poste. Le maire est chargé de rencontrer les personnes concernées pour mettre au point, avec elles cette transformation.

b) étang : permis et autorisations sont arrivés. Les travaux doivent démarrer en avril.

c) rue des cerisiers : un arrêté sera pris pour mettre cette rue en sens unique et la réserver aux riverains.

d) une subvention est accordée au Lycée Lumière pour une élève de Corbenay qui participe à un voyage culturel.

e) sapeurs pompiers : le congrès départemental 2011 sera organisé à Corbenay. Une cérémonie de remise de décorations sera organisée samedi 27 février à 10h30 dans leur local.

Le prochain conseil est prévu le vendredi 5 mars.

Le budget sera examiné et voté le jeudi 25 mars.